

Poste

**d'assistant(e)
diplômé(e)**

à 50%

La Chaire de droit pénal et de procédure pénale met au concours un poste d'assistant(e) diplômé(e) (50%)

Conditions requises:

- master en droit,
- intérêt marqué pour le droit pénal et la procédure pénale,
- excellente maîtrise de la langue française,
- très bonnes connaissances d'allemand.

Délai pour la postulation : 1^{er} juillet 2024.

Entrée en fonction : 1^{er} septembre 2024.

Durée de l'engagement : une année, jusqu'au 31 août 2025.

Postulation : Toute personne intéressée voudra bien adresser son dossier de candidature (avec lettre de motivation, curriculum vitae, copie des diplômes et des notes obtenues) par voie électronique à: bertrand.perrin@unifr.ch.

Renseignements : Prof. Bertrand Perrin (bertrand.perrin@unifr.ch)